



## Médias

### Les taux d'audience constituent un enjeu redoutable

Depuis 1985, la société Médiamétrie mesure l'audience des chaînes de télévision et de radio. Compte tenu des enjeux, notamment pour le marché publicitaire, cette structure doit « *garantir la neutralité et la crédibilité des mesures d'audiences* », comme le rappelle *Ouest-France* dans un article intéressant publié dans son édition du 17 février 2006 <sup>(1)</sup>. C'est une mission difficile quand on sait que le capital de la société est détenu par les chaînes de télévision qui existaient à sa création, des annonceurs et agences publicitaires, des stations de radio... Mission difficile également pour des raisons techniques liées aux évolutions extrêmement rapides des technologies de l'information et de la communication.

La télévision par exemple : Médiamétrie va devoir s'adapter pour prendre en compte la réception des chaînes par ADSL (la ligne téléphonique) sur son ordinateur ou son téléphone. Aujourd'hui, selon Médiamétrie, citée par *Ouest-France*, ce serait encore « *un épiphénomène* » (2 % des foyers). Déjà, Médiamétrie a dû évoluer pour prendre en compte les écrans plats qui représenteraient environ 8 % des téléviseurs.

En fait, le système de mesure est particulièrement bien rodé pour mesurer l'audience des « grandes » chaînes de télévision diffusées par voie hertzienne (TF1, France 2, France 3, Canal +, France 5/Arte, M6). *Ouest-France* nous explique qu'un panel de 3 150 foyers est équipé d'un audimètre, une « *machine de la taille d'un magnétoscope reliée à la télévision et qui enregistre en permanence le numéro de la chaîne regardée* ». L'audimètre est relié à une ligne téléphonique, ce qui permet d'obtenir des chiffres d'audience chaque matin <sup>(2)</sup>.

Avec le risque que la télévision soit allumée « *uniquement pour les poissons rouges* ». D'où le test, actuellement, d'un audimètre portatif, que l'on peut porter accroché à sa ceinture, et qui devrait permettre des mesures beaucoup plus précises, y compris pour « *la radio que l'on écoute malgré nous, en faisant nos courses* ». Mais des

actionnaires de la société Médiamétrie seraient quelque peu réservés sur ce système « *qui pourrait bouleverser les chiffres* »... D'autres voix s'élèvent pour que la société Médiamétrie prenne mieux en compte les nouvelles pratiques. « *Des impatients, précise Ouest-France, se tournent, eux, vers d'autres sources de chiffres* »...

Offre reçue par voie hertzienne, câble ou satellite, ADSL, en analogique ou en numérique ; chaînes « nationales », mais aussi locales, régionales, étrangères ou thématiques, chaînes de la télévision numérique terrestre (TNT), etc. : l'audimètre pourra-t-il rattraper les évolutions technologiques et les pratiques des téléspectateurs ?

Pour la radio, la société Médiamétrie procède autrement. Elle interroge par téléphone 126 000 personnes âgées de 13 ans ou plus, entre 17h30 et 21h30, dimanches et jours fériés compris. Cela permet de connaître l'audience moyenne d'une journée pour une station, l'audience par tranche horaire, l'audience sur plus de 250 cibles, la part d'audience d'une station, la durée d'écoute par auditeur. Mais cette fois-ci, les résultats sont diffusés seulement quatre fois par an. D'où, là également, l'intérêt du test de l'audimètre portatif...

<sup>(1)</sup> – Christelle Guibert, « La société teste un système portatif pour mesurer les audiences – La télé bouche, Médiamétrie aussi ».

<sup>(2)</sup> – On diffuse habituellement la part d'audience : en pourcentage, c'est la part que représente la durée d'écoute d'une chaîne dans la durée d'écoute totale du média télévision (du moins celle qui fait l'objet d'un enregistrement).



## A votre agenda

### Le vieillissement de la mémoire le 6 avril, à Saint-Fraimbault

Le jeudi 6 avril, à 20h, salle polyvalente de Saint-Fraimbault-de-Prières, le Centre local d'information et de coordination gérontologique du pays de Mayenne (CLIC May'âge) et l'association France-Alzheimer organisent une réunion d'information sur le thème : « Mieux comprendre le vieillissement de la mémoire », avec Danielle Thiebaud, psychothérapeute et formatrice. Entrée libre et gratuite.

D'autres réunions sur le thème de la maladie d'Alzheimer seront proposées à partir de septembre 2006.

### La France et les Français vus par une Mexicaine et une Colombienne le 7 avril, à Laval

Le vendredi 7 avril, à 20h30, à la Maison de quartier du Pavement, à Laval, l'association Solidarité Entraide Mexique organise une soirée-débat sur le thème de la France et des Français vus par... Cynthia Garcia, Mexicaine, et Pilar Sarmiento, Colombienne.

A partir de ce qu'elles sont elles-mêmes, à partir de leur propre pays, les deux intervenantes feront part de leurs réactions auprès six à sept mois de présence à Laval, où elles sont assistantes d'espagnol en collèges et lycées.

Entrée gratuite. Renseignements : 02.43.67.99.63.

### Le Cauchemar de Darwin le 7 avril, à Cossé-le-Vivien

Le groupe local CCFD-Terre Solidaire de Cossé-le-Vivien organise une soirée débat le vendredi 7 avril, à 20h30, salle Saint-Exupéry, avec la projection du documentaire d'Hubert Sauper, *Le*

*Cauchemar de Darwin* : « Les rives du plus grand lac tropical du monde, considéré comme le berceau de l'humanité, sont aujourd'hui le théâtre du pire cauchemar de la mondialisation. Au nom de la globalisation et du profit, la perche du Nil, redoutable prédateur, a été introduite, dans les années 60, dans les eaux du lac Victoria et a décimé toutes les autres espèces de poissons ».

Ce film-documentaire, sorti en 2004, a été primé de nombreuses fois. Il suscite actuellement une polémique qui renvoie à la définition même d'un documentaire (cf. *Le Monde* des 4 mars et 28 mars 2006). Entrée gratuite.

### Premières Assises nationales de la protection de l'enfance les 10 et 11 avril, à Angers

Le Conseil général du Maine-et-Loire et *Le Journal de l'Action sociale*, en collaboration avec l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS), organisent, les 10 et 11 avril 2006, au Centre des congrès, à Angers, les Premières Assises nationales de la protection de l'enfance (« Vers un nouvel équilibre entre protection administrative et protection judiciaire »).

Six tables rondes sont prévues :

- Qui sont les enfants en danger et qu'en est-il de nos réponses ?
- Comment clarifier le champ de la protection administrative ?
- Comment mieux détecter et évaluer les situations de danger ?
- Comment développer les actions de prévention collectives ?
- Comment diversifier la prise en charge individuelle des enfants ?
- Comment faire de la protection administrative l'affaire de tous ?

L'accès aux Assises nationales est gratuit (y compris le déjeuner du mardi 11 avril). Néanmoins, pour y participer, il faut impérativement remplir un bulletin d'inscription (possibilité de s'adresser au CEAS).

### La pensée hebdomadaire

« La carte géographique n'est pas le territoire. Elle en est tout au plus une représentation ou une "perception". La carte n'offre aux yeux du public que ce que le cartographe (ou ses commanditaires) veut montrer. Elle ne donne qu'une image tronquée, incomplète, partielle, voire trafiquée de la réalité. Voilà de quoi sonner le glas des illusions de cette partie du public qui lit la carte comme un fidèle reflet de ce qui se passe sur le terrain ».

Philippe Rekacewicz, « La cartographie, entre science, art et manipulation », *Le Monde diplomatique* n° 623 de février 2006.